



Non respect d'un contrat de prestations

Par **LECHEVALLIER**, le **27/10/2009** à **14:11**

Bonjour,

J'ai contracté par l'intermediaire du net le 14/09/09 ,auprès d'une entreprise de prestation de service (prise de rdv téléphonique). Celle ci m'a demandé le règlement avant prestation (mille neuf cent treize €). Je n'ai a ce jour reçu aucun rdv malgré plusieurs relances. J'ai adressé une LR avec accusé de réception de mise en demeure le 13/10/09 de me fournir la prestation ou de me rembourser, qui est a ce jour resté sans réponse.Quel est la possibilite de recours a un prix raisonable compte tenu du montant du préjudice ?

Vous remerciant par avance de votre réponse, recevez mes meilleurs salutations.

D LECHEVALLIER

co gérant SARL CFB CONSEILS ENERGIES